



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **SHETEL SA**, - act. sans domicile connu
2. Date du prononcé de dissolution: 11.10.2013
3. Suspension de faillite: 07.11.2013
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 25.11.2013
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** Par jugement rendu par le Tribunal d'arrondissement de LaBroye et du Nord vaudois le 11 octobre 2013, la société a été déclarée dissoute conformément aux articles 154 ORC et 731b CO; sa liquidation a été ordonné selon les dispositions applicables à la faillite le 11 octobre 2013.
Anciennement avenue des Sciences 3,
1400 Yverdon-les-Bains.
But: la recherche, le développement, la production et la commercialisation d'appareils médicaux et notamment d'implants dentaires, les conseils, la formation et le marketing dans ces domaines ainsi que dans les domaines de la santé en rapport avec la technologie biomédicale.

OFFICE DES FAILLITES DE L'ARRONDISSEMENT
DE LA BROYE ET DU NORD VAUDOIS
1400 Yverdon-les-Bains

01176401

